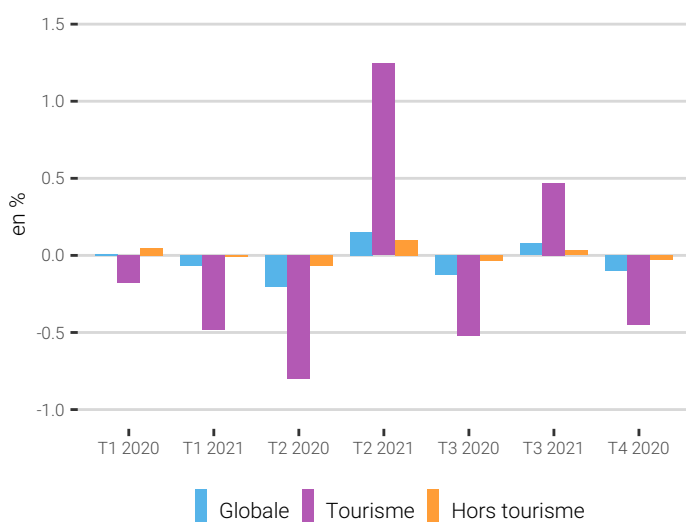


Te Avei'a - T3 2021 - L'activité économique se relève doucement

L'activité économique polynésienne progresse pour le deuxième trimestre consécutif, après plusieurs trimestres de récession. Le second confinement mis en place du mois d'août à septembre 2021 a impacté plusieurs secteurs, notamment ceux de la restauration et du tourisme. Toutefois, la bonne tenue de l'activité globale précédant le confinement a permis d'atténuer ses effets sur ce trimestre. Les exportations locales augmentent grâce à la perle et à la pêche. Les emplois se maintiennent et la consommation des ménages se poursuit.

L'activité économique locale toujours en dessous de son niveau d'avant-crise

Fig. 1. Évolution du chiffre d'affaires T / T n-1



Source : DICP, ISPF

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires¹ des entreprises polynésiennes progresse de 13 milliards de F.CFP par rapport à 2020 (+ 8 %), mais reste en recul sur deux ans (- 6 %). Le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités à caractère touristique se redresse à 47 % par rapport au troisième trimestre 2020 et contribue pour 5 points à la croissance globale. Le secteur est principalement porté par la réouverture au tourisme en mai 2021 et par un retour plus rapide des touristes qu'il y a un an (en juillet essentiellement), et ce malgré la situation sanitaire du mois de septembre.

Si la croissance est globalement positive pour les entreprises touristiques qui profitent de la reprise du tourisme (transport aé-

rien et hôtellerie), d'autres secteurs ont été pénalisés par le confinement du mois de septembre, comme la restauration dont le chiffre d'affaires recule de 16 %. Les activités de commerce de détail se maintiennent au même niveau qu'en 2019 et 2020, confirmant la résilience de la consommation des ménages. Seuls les commerces de gros, essentiellement ceux de matériaux de construction, connaissent une hausse significative de leurs chiffres d'affaires avec la bonne tenue de la construction (+ 5 %), qui s'explique à fois par une hausse des commandes et par une hausse des prix (+ 4 % de l'index BTP en 12 mois sur le troisième trimestre).

Les exportations des produits locaux en hausse grâce à la perle et à la pêche

Au troisième trimestre 2021, la valeur des produits locaux à l'export augmente de 47 %, soit 659 millions de plus qu'en 2020, et représentent 90 % des exportations de 2019. Cette croissance s'explique, pour moitié, par la reprise des exportations de produits perliers qui avaient été très fortement perturbées en 2020 par les restrictions dans le transport. Les recettes de perles de culture brutes, qui correspondent à 93 % des recettes des produits perliers, sont en hausse de 49 % par rapport au troisième trimestre 2020, pour représenter 77 % des recettes de 2019. Après une baisse des prix au gramme particulièrement importante en 2020 (398 F.CFP), les perles retrouvent en 2021 leur valeur d'avant-crise à 552 F.CFP. Le volume de perles exportées progresse de 8 % sur un an, en très grande partie à destination de Hong Kong et du Japon (81 % des volumes).

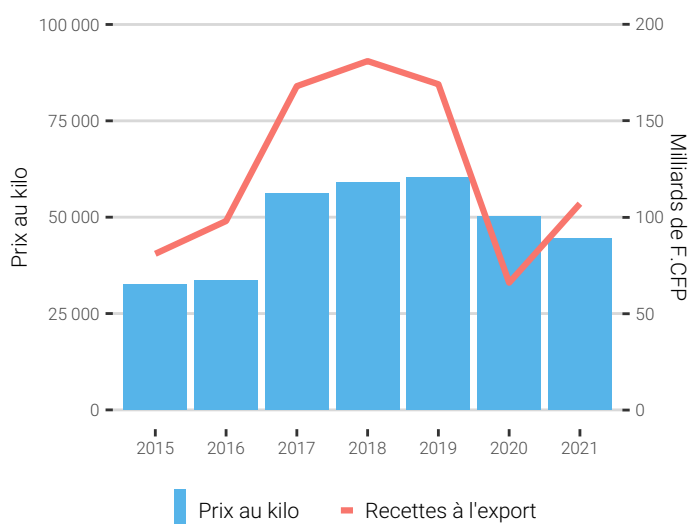
Deuxième produit en valeur à l'exportation, les produits de la pêche retrouvent les marchés extérieurs, notamment celui nord-américain (88 % des achats), pour représenter 516 millions de F.CFP de recettes sur le trimestre (+ 121 % par rapport au troisième trimestre 2020 et + 17 % par rapport à celui de 2019). Depuis 1993, cela représente le troisième meilleur résultat trimestriel en valeur de poissons exportés, tous trimestres confondus.

1. Les données de chiffres d'affaires sont en cours de consolidation et sont susceptibles d'être modifiées.

Les exportations de vanille se reprennent sur un an (+ 82 %) avec 2,4 tonnes, mais peinent à retrouver sa clientèle d'avant-crise qui commandait en moyenne 1 tonne de vanille par mois, et ce malgré un prix au kilogramme en baisse de 11 % à 44 400 F.CFP.

Les recettes des exportations d'huile de coprah ont doublé sur un an à 189 millions de F.CFP, avec un prix au kilogramme en hausse et des volumes équivalents à ceux de 2018.

Fig. 2. Évolution des exportations de vanille au troisième trimestre



Source : Service des Douanes, ISPF

Les effectifs touristiques en progrès mais toujours en dessous de son niveau d'avant crise

Alors que la Polynésie française a rouvert ses frontières dès le mois de mai, les effectifs touristiques sont 52 % plus nombreux que sur la même période en 2020, malgré le durcissement des conditions sanitaires dès le mois d'août. Cette reprise a été très dynamique sur les deux seuls marchés ouverts en juillet et a représenté près de 90 % des effectifs métropolitains et américains accueillis en 2019. Le maintien des fermetures des lignes aériennes vers l'Asie et le Pacifique, conjugué à l'accélération de l'épidémie en août et septembre, n'a pas permis à la Polynésie française de recevoir plus de 55 % des effectifs du troisième trimestre 2019. Le nombre de nuitées touristiques progresse de 36 % à 619 700. Après une importante hausse de la durée moyenne de séjour au troisième trimestre 2020, celle-ci diminue à 20,3 jours au troisième trimestre, demeurant élevée par rapport au niveau d'avant-crise (en moyenne 15 jours entre 2015 et 2019). Les hôtels ont le plus bénéficié du retour des touristes (+ 67 %), suivis par les locations de vacances et les pensions.

Depuis le début de l'année, les effectifs touristiques visitant la Polynésie française ne représentent que le tiers de ceux de 2019, leur nombre est même en baisse de 17 % par rapport à la même période en 2020. Le nombre de nuitées est cependant plus important que l'année précédente avec plus d'un million de nuitées (+ 78 %) en raison de la durée de séjour moyenne plus élevée (+ 5 jours).

Les emplois salariés progressent à l'exception de ceux présents dans l'hôtellerie et du transport aérien

Entre janvier et septembre 2021, le nombre de salariés déclarés à la CPS² augmente de 1,8 % (+ 1 170 emplois salariés). Les effectifs en équivalent temps plein progressent de 1,6 %. La hausse de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire contribue pour 1,2 point à la croissance globale. L'emploi est plus dynamique dans les activités de commerce, dans l'administration publique et dans la construction. Le nombre de salariés dans l'ensemble des activités touristiques poursuit sa diminution (- 3 %, soit 344 emplois de moins qu'entre janvier et septembre 2020 et 1 660 emplois de moins qu'en 2019). Les hôtels et hébergements et le transport aérien sont les plus touchés. Compte tenu de la baisse du nombre d'heures travaillées dans le tourisme (- 7 %), des emplois restent encore fragiles. À la suite de l'annonce du deuxième confinement, le gouvernement a décidé de réajuster ses aides exceptionnelles à l'emploi avec l'ajout de nouveaux secteurs qui pourront bénéficier du DIESE et DESETI tels que la restauration, ainsi que la remise en place du revenu exceptionnel de solidarité (RES) et de l'indemnité exceptionnelle (IE) jusqu'au 30 septembre. En effet, malgré l'ouverture des frontières durant le confinement, seuls 6 700 touristes sont venus en Polynésie française. Les activités non essentielles n'ont pas pu exercer durant le confinement.

En septembre 2021, l'indice de l'emploi salarié décroît de 2,3 % par rapport au mois précédent, en raison du deuxième confinement instauré en Polynésie française. Les secteurs les plus touchés sont l'hôtellerie-restauration et les autres services. Sur les douze derniers mois, l'indice global croît de 2,3 % mais reste inférieur à son niveau d'avant-crise.

La consommation des ménages se maintient dans un contexte de hausse des prix

Au troisième trimestre, la masse salariale croît de 3,7 %, soit 1,9 milliard de F.CFP de plus qu'au troisième trimestre 2020, essentiellement du fait de la hausse du nombre d'heures travaillées. Cette hausse se retrouve dans la consommation des ménages qui se maintient.

Les importations à destination des ménages³ progressent de 10 % en volume et de 17 % en valeur au troisième trimestre, soit 3,7 milliards de F.CFP de plus qu'un an auparavant. Il s'agit du montant le plus important d'importations à destination des ménages pour un troisième trimestre (25,7 milliards de F.CFP). Ce montant élevé s'explique, en partie, par une hausse des prix de plusieurs produits. Les importations de biens de consommation, qui contribuent pour 8 points à la croissance, sont en hausse de 25 % principalement grâce aux produits pharmaceutiques (dont les vaccins), aux articles d'habillement et aux articles de sport, jeux et produits divers. Les importations des industries agricoles et alimentaires contribuent pour 5 points à la croissance avec une augmentation des importations de lait, produits de laiterie et œufs, et de boissons, liquides alcooliques et vinaigres. Les importations des pro-

2. Les données de l'emploi sont en cours de consolidation et sont susceptibles d'être modifiées.

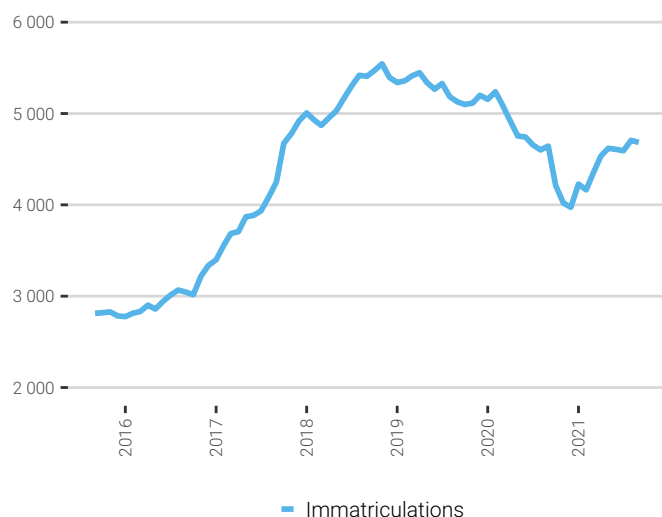
3. Comprend les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles, les produits des industries agricoles et alimentaires, les biens de consommations et les produits de l'industrie automobile.

duits de l'industrie automobile sont en hausse de 23 % et contribuent pour 4 points à la hausse globale grâce à l'importation de voitures de tourisme. La bonne tenue de la consommation des ménages se retrouve également à travers les immatriculations de voitures particulières neuves qui progressent de 7 % au troisième trimestre et de 26 % depuis le début de l'année (+ 717 immatriculations). On dénombre 3 486 immatriculations depuis janvier, soit l'un des meilleurs chiffres depuis 1980.

L'indice des prix à la consommation augmente de 1,1 % au troisième trimestre par rapport à la même période en 2020. Les prix des services de la restauration progressent le plus (+ 8,3 %), suivis des produits alimentaires (+ 2,9 %). Dans le détail, les prix des produits de la mer augmentent plus rapidement (+ 10,1 %). En revanche, les prix des communications et des articles d'habillement et articles chaussants diminuent le plus.

La production des crédits à l'habitat confirme la poursuite des investissements des ménages dans l'immobilier, avec une hausse de 1,7 milliard de F.CFP par rapport au troisième trimestre 2020 et des montants comparables à 2019. Ainsi, l'encours des crédits à l'habitat à fin septembre 2021 progresse de 6,9 % par rapport à fin septembre 2020.

Fig. 3. Évolution des immatriculations de voitures particulières neuves - en cumul sur les douze derniers mois



Source : ISPF

Hausse mondiale des prix de l'énergie

L'année 2020 a vu les cours mondiaux de pétrole fortement ralentir en raison de l'épidémie de Covid-19, d'une faible demande et du ralentissement des activités économiques au niveau mondial. Entre janvier et septembre 2020, le cours moyen du pétrole était de 40,50 dollars US par baril. Le prix a même atteint 21 dollars US par baril en avril 2020. La reprise économique mondiale en 2021 s'est accompagnée d'une hausse de la demande en pétrole ainsi que d'une hausse de son prix. Le cours moyen du pétrole atteint 66 dollars US par baril sur les neuf premiers mois de l'année 2021, soit un prix supérieur à 2019 (61,70 dollars US/baril). La hausse de la consommation de pétrole s'explique également par celle du gaz dont l'indice (base 100 = 2010) atteint 180,4 en septembre 2021, contre 46,5 un an plus tôt. En effet, les industriels

préfèrent se tourner vers le brut pour la production d'électricité, le gaz étant devenu trop onéreux. Alors que la demande augmente, l'offre ne suit pas pour plusieurs raisons (recours limité au charbon pour éviter la pollution en Chine, impact de l'ouragan Ida sur la production américaine, production contrôlée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés, etc.) et se traduit par une hausse de prix. La hausse des prix mondiaux s'est répercutée sur le prix de l'essence en Polynésie française (+ 10 F.CFP/litre à partir de novembre 2021) avec une hausse de prix à l'importation de 23 % pour le gazole au troisième trimestre.

Les investissements des entreprises se maintiennent

Les importations à destination des entreprises augmentent de 13 % en volume et de 18 % en valeur pour s'établir à 22,4 milliards de F.CFP. La hausse de la valeur des importations des biens intermédiaires (+ 23 %) contribue pour 13 points à la croissance et s'explique en partie par la hausse des prix de certains intrants, notamment à destination du BTP. Ainsi, les barres de fer ou en acier ont vu leur prix croître de 14 % et les profilés en fer ou en acier de 20 %. Le bois scié ou désossé augmente de 50 % en volume et de 39 % en valeur. Cette hausse des prix se retrouve dans l'augmentation en valeur des importations de fonte, fer et acier, de matières plastiques et de bois, charbon et ouvrages en bois, qui contribue pour la moitié de la croissance. Les importations de biens d'équipement progressent de 11 % et s'établissent à 9,6 milliards de F.CFP.

En parallèle, la production des crédits d'équipement des entreprises progresse de 54 % au troisième trimestre pour s'établir à près de 7 milliards de F.CFP et retrouve un niveau similaire à celui de 2019. L'encours des crédits d'équipement passe ainsi à 105 718 millions de F.CFP à fin septembre, soit une hausse de 3,6 %.

FIG. 4. Industrie

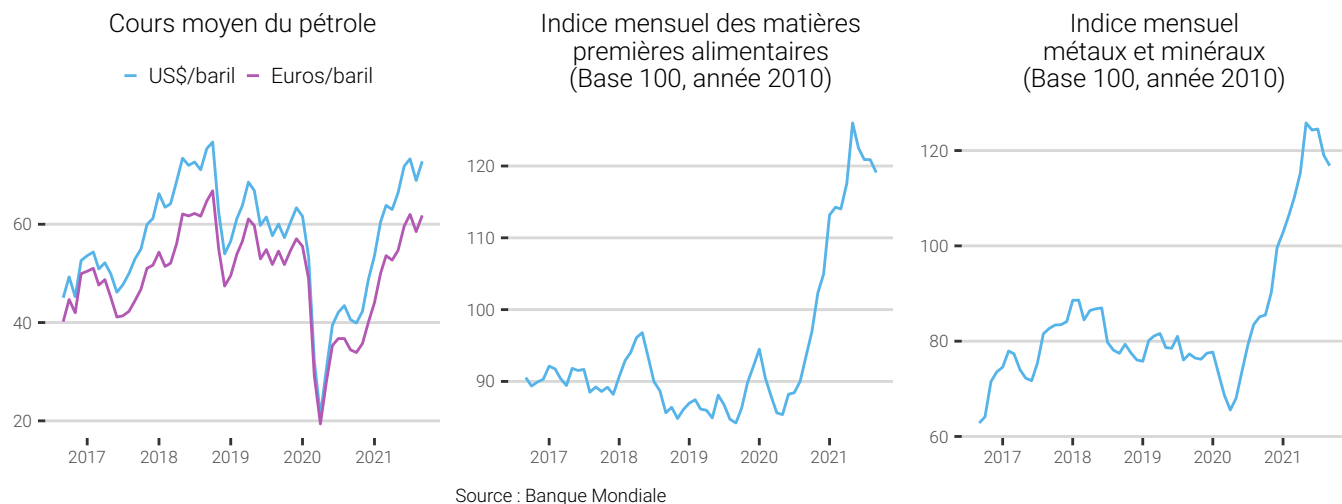


FIG. 5. Taux de change

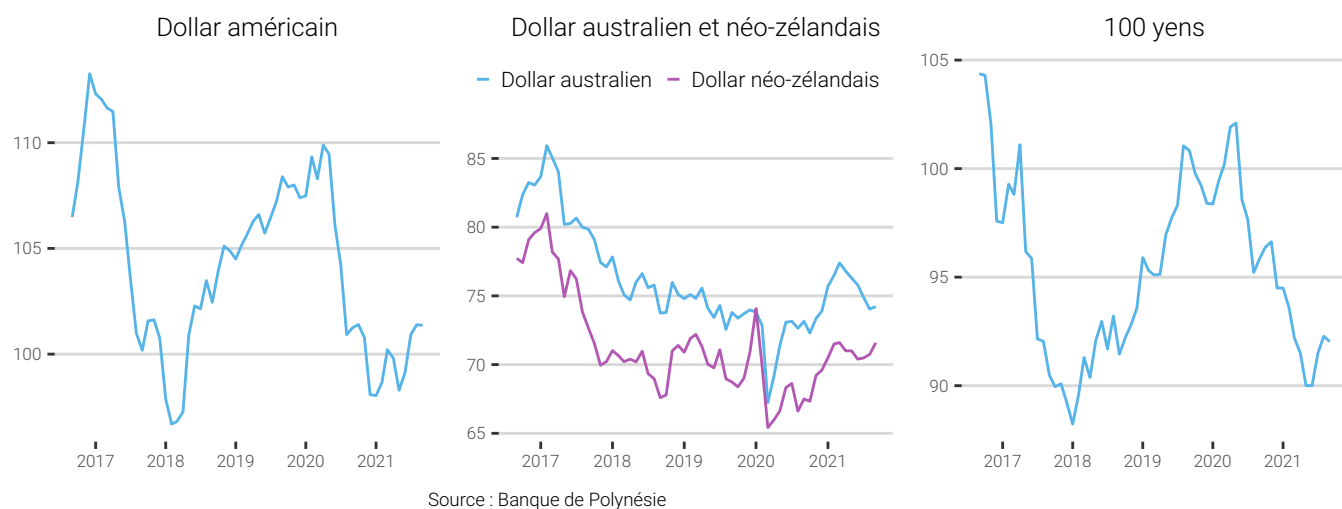


FIG. 6. Indice boursier



TABLE 1. Tableau de bord

ENTREPRISES							
Démographie des entreprises	sept.-20	déc.-20	mars-21	juin-21	sept.-21	T / T-1	T / T-4
Créations	1 731	1 510	1 284	1 172	812	-30,7%	-53,1%
Radiations	1 447	1 079	910	771	527	-31,6%	-63,6%
Stock	72 421	73 073	73 645	74 307	74 891	0,8%	3,4%
Nbr assujetties à la TVA	7 537	7 460	7 332	7 146	6 643	-7,0%	-11,9%

Unité : nombre, moyenne des 12 derniers mois

Sources : ISPF, Contributions

Production	sept.-20	déc.-20	mars-21	juin-21	sept.-21	T / T-1	T / T-4
Importations de Biens d'équipement	33 212	33 504	33 390	34 963	35 936	2,8%	8,2%
Importations de Biens intermédiaires	39 359	39 586	40 357	42 915	45 315	5,6%	15,1%
Consommation Moyenne tension	212 951	209 666	205 038	208 063	207 694	-0,2%	-2,5%
Chambres offertes (Hotels Internationaux)	608 410	564 512	504 367	643 044	686 004	6,7%	12,8%

Unités : millions de F.CFP, milliers de KWh, nombre, cumul sur 12 mois

Sources : ISPF, Douanes, EDT

Résultats	sept.-20	déc.-20	mars-21	juin-21	sept.-21	T / T-1	T / T-4
Chiffre d'affaires des entreprises	836 555	817 394	806 727	838 563	843 552	0,6%	0,8%
Exportations locales	6 558	5 638	6 216	7 994	8 653	8,2%	31,9%
Perles brutes	2 723	2 390	3 128	4 435	4 715	6,3%	73,2%
Poissons	1 071	854	793	1 126	1 408	25,0%	31,5%
Nuitées touristiques	1 864 317	1 399 283	1 039 153	1 311 897	1 474 834	12,4%	-20,9%
Nombre de touristes	116 248	77 017	44 822	57 089	67 521	18,3%	-41,9%
Passagers débarqués à Faa'a	180 814	120 580	65 540	81 593	nd	24,5%	-

Unités : millions de F.CFP, nombre, cumul sur 12 mois

Sources : ISPF, Contributions, Douanes, ADT

Emploi	sept.-20	déc.-20	mars-21	juin-21	sept.-21	T / T-1	T / T-4
Nombre de salariés déclarés	64 685	64 054	63 460	64 547	64 932	0,6%	0,4%
Nombre de salariés en équivalent temps plein	54 720	53 704	52 725	53 877	54 354	0,9%	-0,7%
Demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois	10 437	10 470	10 616	11 874	12 157	2,4%	16,5%
Offres d'emploi normal	2 793	2 397	2 405	3 210	3 365	4,8%	20,5%

Unités : nombre, cumul/moyenne des 12 derniers mois

Sources : ISPF, CPS, SEFI

MENAGES							
Revenu	sept.-20	déc.-20	mars-21	juin-21	sept.-21	T / T-1	T / T-4
Salaire Moyen en équivalent temps plein	332 351	334 212	334 595	333 380	333 502	0,0%	0,3%
Masse salariale	54 591	53 846	52 940	53 894	54 376	0,9%	-0,4%

Unités : millions de F.CFP, moyenne des 12 derniers mois

Sources : ISPF, CPS

Consommation	sept.-20	déc.-20	mars-21	juin-21	sept.-21	T / T-1	T / T-4
Importations de Produits alimentaires	45 758	44 605	44 115	43 922	45 045	2,6%	-1,6%
Importations de Biens de consommation	27 974	27 886	27 986	30 014	31 732	5,7%	13,4%
Chiffre d'affaires Commerces détails	228 990	229 977	230 810	237 794	234 839	-1,2%	2,6%
Indice des prix	107,6	107,3	107,1	107,1	107,4	0,3%	-0,2%
Importations de Produits énergétiques	19 802	16 677	14 837	16 281	17 643	8,4%	-10,9%
Consommation électricité basse tension	261 777	262 137	260 005	260 472	259 250	-0,5%	-1,0%
Importations de Produits de l'industrie automobile	15 513	14 711	14 537	16 327	17 229	5,5%	11,1%
Nombre d'immatriculations (VP)	4 643	3 973	4 348	4 614	4 690	1,6%	1,0%

Unités : millions de F.CFP, indice base 100 2008, milliers de KWh, nombre, cumul/moyenne des 12 derniers mois

Sources : ISPF, Douanes, Contributions, DTT

Les données emplois et chiffre d'affaires sont en cours de consolidation

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES - DONNÉES BRUTES - 3e TRIMESTRE 2021							
	PIB (provisoire)		Indice des prix à la conso.	Taux de chômage	Taux directeur	Dernier changement	
	Var. /3 mois	Var. /1 an	Var. /1 an	Fin de trim	Banques Centrales		
Etats-Unis	0,5%	2,0%	5,4%	4,8%	0,25%	15/03/20	
Zone Euro	2,2%	3,7%	3,4%	7,4%	0,0%	10/03/16	
France (1)	3,0%	3,3%	2,2%	8,1%	0,0%	10/03/16	
Japon	-0,8%	1,4%	0,2%	2,8%	-0,1%	29/01/16	
Australie	-1,9%	3,9%	3,0%	4,6%	0,1%	01/12/20	
Nouvelle-Zélande	nd	nd	4,9%	3,4%	0,25%	16/03/20	
Chine (2)	0,2%	4,9%	0,7%	4,9%	3,85%	20/04/20	

(1) Les départements d'outre-mer sont inclus pour le taux de chômage et l'indice des prix

(2) Taux de chômage urbain (seul taux officiel)

Source : Eurostat, instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, OCDE, Tradingeconomics

Méthodologie

Indice emploi salarié marchand : cet indice est réalisé mensuellement et calculé à partir de l'exploitation avancée des déclarations de main-d'œuvre à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS). Ces déclarations sont obligatoires pour tous les salariés dépendant du régime général des salariés. Ces indices (base 100 en janvier 2000) permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions entre deux périodes données.

Les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des autres services constituent une estimation de l'emploi salarié marchand. L'emploi salarié de ces secteurs représente 90 % du secteur marchand et deux tiers de l'emploi salarié total déclaré.

Les secteurs de l'agriculture, les administrations, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services collectifs, sociaux et personnels et les activités domestiques sont exclus des estimations du fait de leurs structures particulières (prédominance de très petites entreprises ou d'administrations importantes) et de leurs régimes spécifiques de déclaration (retards tolérés ou déclarations trimestrielles).

Pour les trois derniers mois et en cas d'absence de déclaration de l'employeur, ces déclarations manquantes sont estimées à partir de l'évolution moyenne de l'emploi salarié des établissements déclarant à la CPS deux mois d'affilée suivant les tailles et secteurs d'activité. Ces séries sont ensuite corrigées par variations saisonnières.

Correction des variations saisonnières (CVS) : l'évolution d'une série statistique se décompose en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique utilisée pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Tableau de bord : les données sont calculées en moyenne mobile ou glissante sur douze mois, ce qui permet de lisser une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique) en éliminant les fluctuations les moins significatives et de lisser le phénomène étudié en noyant les valeurs extrêmes dans une masse de données davantage représentative d'une tendance moyenne. Cette moyenne est également dite mobile parce qu'elle est recalculée de façon perpétuelle, dès lors qu'une nouvelle donnée intègre la série en venant remplacer la plus ancienne, modifiant ainsi la date de référence.

Sources

Chaque trimestre, la publication « Points Conjoncture Te Avei'a » fait la synthèse de la conjoncture locale, reprenant l'évolution de l'ensemble des indicateurs de conjoncture économique et sociale. Ces indicateurs sont issus des enquêtes de l'ISPF, mais aussi de nombreux organismes qui collectent des informations chiffrées sur les domaines de leur compétence.

Caisse de prévoyance sociale (CPS) : gère l'ensemble des déclarations de main-d'œuvre du régime général des salariés à partir desquelles les statistiques de l'emploi salarié sont réalisées.

Direction des douanes : reçoit l'ensemble des déclarations de marchandises entrant ou sortant du territoire. Ces données sont traitées par l'ISPF pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays et analyser les flux en importations comme en exportations.

Direction des impôts et des contributions publiques (DICP) : traite les déclarations TVA à partir desquelles l'ISPF mesure l'évolution des chiffres d'affaires des entreprises par secteur d'activité.

Direction des transports terrestres (DTT) : gère les immatriculations des véhicules et fournit les statistiques à l'ISPF.

Électricité de Tahiti (EDT) : principal opérateur pour la fourniture d'énergie électrique en Polynésie française, il transmet les statistiques de production et consommation d'électricité à l'ISPF.

Port autonome de Papeete : cet établissement public à caractère industriel et commercial gère la zone portuaire. Il identifie les navires faisant escale en Polynésie française et dénombre leurs passagers et membres d'équipage.

Service de l'emploi : réceptionne les demandes et offres d'emploi qui permettent de réaliser le suivi statistique du marché du travail.

Synthèse économique : Les indicateurs permettant de suivre l'évolution de la conjoncture internationale sont extraits des sources suivantes : Banque de Polynésie, site du journal « les Échos » sur les places boursières (bourse.lesechos.fr), instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, Banque mondiale, OCDE et Eurostat.

Télécharger les données



Toutes les données

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1298
Auteur de la publication	Della SIU
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Décembre 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

